

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

«Notre objectif a toujours été de préserver les emplois»

ALORS que les syndicats du personnel de Bolloré Transport & Logistics Gabon dénoncent des licenciements abusifs, son directeur général Serge Agnero explique la situation qui prévaut actuellement au sein de l'entreprise.

Propos recueillis par Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

L'Union. D'après plusieurs responsables syndicaux, Bolloré Transport & Logistics Gabon a engagé une restructuration qui prévoit un plan social concernant plus de 80 agents. Confirmez-vous ces informations ?

Serge Agnero : Face au contexte économique difficile auquel fait face notre filiale logistique au Gabon depuis quelques années, et aux conséquences de la crise sanitaire, nous préparons, avec le concours de nos partenaires sociaux, un plan de restructuration dont les modalités font l'objet de discussions. Cette réorganisation est un exercice complexe, mais elle est devenue incontournable pour notre entreprise qui emploie 640 collaborateurs permanents dont une quinzaine d'expatriés. **Quelles sont les raisons profondes qui vous ont conduit à prendre une telle décision ?** Notre activité est le reflet de celle de nos clients qui font eux-mêmes face à de grosses difficultés. Cette décision de restructuration résulte de difficultés antérieures à la Covid-19. Nous évoluons dans un secteur, la logistique, qui a été fortement challengée ces dernières années et qui a subi de plein fouet les effets des crises économiques mondiales, notamment la crise pétrolière. Cette situation a été renforcée avec la crise sanitaire. Nos clients ont cessé de commercer avec leur principal fournisseur qu'est la Chine. Nous avons dû faire face à des séries de négociations tarifaires, conjuguées à des baisses significatives de volumes. Nous n'avons pas souhaité, en effet, mettre en œuvre ce plan au plus fort de la crise, par solidarité et responsabilité vis-à-vis de nos équipes. Entre-temps, nos activités Oil and Gas n'ont malheureusement pas repris sur Port-Gentil et, au contraire, nous subissons une baisse continue des

tarifs. À Libreville, nous sommes confrontés de plus à l'arrêt de toutes activités de logistique dans le secteur du bois, suite aux mesures d'exclusivité mises en place par les autorités depuis plusieurs mois. Notre objectif a toujours été de préserver les emplois, et ce plan nous permettra d'ailleurs d'en pérenniser la plus grande majorité.

Bolloré Gabon se porte-t-il aussi mal ? Quelle est la situation réelle de l'entreprise ?

Nous sommes une entreprise engagée sur le long terme au Gabon, et nous avons accompagné le développement socio-économique du pays depuis de nombreuses années. Face aux différentes crises sectorielles (pétrole, bois), des plans de redressement comprenant un redéploiement du management, une réorganisation de certaines de nos entités et une remobilisation du personnel ont déjà été mis en place. Malheureusement, la pandémie de coronavirus a entraîné une baisse significative de nos activités. Face à cette situation, toute organisation doit parvenir à rééquilibrer ses résultats, puis relancer son activité. Et pour cela, il faut s'adapter aux évolutions économiques afin de rester compétitif sur le marché et de pérenniser notre présence au Gabon. Nous restons confiants : la crise doit nous permettre de nous transformer pour tendre vers l'excellence. Avec l'aide de l'ensemble des équipes, nous sortirons plus aguerris, plus solidaires et plus forts de cette crise. Les objectifs de pérennité, de productivité, de performances seront atteints. Nous allons continuer à anticiper les changements et leurs impacts sur nos activités, tout en faisant preuve de proactivité. Ce sont autant de réflexes qui nous assurent une certaine flexibilité et nous permettent d'adapter nos actions pour maintenir et développer l'employabilité de nos équipes.



Le DG de Bolloré Transport & Logistics Gabon, Serge Agnero.

Assurances : Axa Gabon et Assinco en partenariat

Isaac MUKETA MUELE
Libreville/Gabon

LES maisons d'assurances Axa Gabon et Assinco viennent de s'engager à indemniser plus rapidement les dommages matériels automobiles de leurs assurés, en améliorant la cadence de règlements des sinistres.

Une convention a été signée, dernièrement, au siège d'Axa Gabon, par les directeurs généraux des deux entités, Théophile Jocelyn Mboro Assogho pour Axa Gabon et Stephen Moussiroi pour Assinco. Ladite convention s'applique aux accidents de la circulation routière survenus dans la zone Cémac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale), mettant en cause des véhicules assurés par les deux entreprises.

Leur synergie et la mutualisation de leurs expertises permettront de régler rapidement les sinistres de leurs clients, dans le cadre



Les deux DG échangeant la documentation liée au partenariat.

des recours intercompagnies. Il s'agira surtout de préfinancer les réparations des véhicules de leurs différents assurés en cas d'accidents, garantissant ainsi à ces derniers une meilleure qualité de service.

De ce fait, l'indemnisation directe des assurés (IDA) est un outil stratégique qui vient à point

nommé résoudre l'insatisfaction des clients, et la lenteur souvent observée dans le processus du traitement des dossiers des sinistrés.

«Dorénavant, tout sera accéléré et simplifié sur la base de l'élévation des standards de satisfaction qualité des clients», a garanti le DG d'Axa Gabon.